

**Západočeská univerzita v Plzni**

**Fakulta filozofická**

**Bakalářská práce**

**L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE FRANÇAISE À  
PARTIR DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE JUSQU'À NOS JOURS**

**Markéta Křapková**

**Západočeská univerzita v Plzni**

**Fakulta filozofická**

Katedra románských jazyků

**Studijní program Filologie**

**Studijní obor Cizí jazyky pro komerční praxi**

**Kombinace angličtina – francouzština**

**Bakalářská práce**

**L'ÉVOLUTION DE LA LANGUE FRANÇAISE À PARTIR DU XV<sup>e</sup>  
SIÈCLE JUSQU'À NOS JOURS**

*Vedoucí práce:*

PhDr. Helena Horová, Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

Plzeň 2020

Prohlašuji, že jsem práci zpracovala samostatně a použila jen uvedených pramenů a literatury.

Plzeň, srpen 2020

.....

## Poděkování

Na tomto místě bych ráda poděkovala vedoucí práce, PhDr. Heleně Horové, Ph.D., za její cenné rady a odborné připomínky při vypracovávání této bakalářské práce.

# Table des matières

<b>1 Introduction</b> .....	<b>1</b>
<b>LA PARTIE THÉORIQUE</b> .....	<b>3</b>
<b>2 Les origines de la langue française</b> .....	<b>3</b>
2.1 La naissance du français .....	3
2.2 Le substrat, l'adstrat et le superstrat .....	4
2.3 La période ancienne .....	5
2.3.1 Le gaulois .....	5
2.3.2 Le francique et le roman .....	5
2.3.3 Le latin vulgaire .....	6
2.3.4 Les Serments de Strasbourg .....	6
<b>3 Le moyen français</b> .....	<b>8</b>
3.1 Les dialectes .....	8
3.2 L'affirmation de la langue française .....	10
3.2.1 Le français comme une langue nationale .....	10
3.2.2 L'Académie française .....	12
3.3 L'enrichissement du vocabulaire .....	13
3.4 La période du classicisme .....	14
3.5 Les dictionnaires .....	15
3.6 La Révolution .....	16
<b>4 Le français moderne</b> .....	<b>17</b>
4.1 La langue française après la Révolution .....	17
4.2 La diffusion du français à l'étranger .....	19
<b>5 Le français contemporain du XIXe siècle jusqu'à nos jours</b> .....	<b>22</b>
5.1 La francophonie .....	22
5.1.1 Qu'est-ce que c'est la francophonie .....	22
5.1.2 Petite histoire de la francophonie .....	23
5.1.3 L'Organisation internationale de la Francophonie et les autres coopérations institutionnelles francophones .....	24
5.2 Le français dans les relations internationales .....	25
5.3 Le français et des médias .....	26
<b>6 Les emprunts</b> .....	<b>28</b>
6.1 Comment définir « l'emprunt » .....	28
6.2 L'origine des emprunts .....	29

<b>LA PARTIE PRATIQUE .....</b>	<b>31</b>
<b>7 Glossaire .....</b>	<b>32</b>
7.1 Les emprunts aux langues anciennes .....	32
7.2 Les emprunts aux langues modernes .....	35
7.2.1 Langues de l'Orient et de la Méditerranée.....	35
7.2.2 Langues d'Europe .....	36
7.2.3 Les anglicismes .....	38
<b>8 Conclusion.....</b>	<b>43</b>
<b>9 Bibliographie .....</b>	<b>45</b>
9.1 Les monographies.....	45
9.2 Les sources électroniques .....	46
<b>10 Résumé .....</b>	<b>48</b>
10.1 Résumé en tchèque .....	48
10.2 Résumé en anglais .....	48

# 1 Introduction

Ce mémoire de licence concerne l'évolution de la langue française du XV<sup>e</sup> siècle au présent. L'objectif principal de ce mémoire de licence est de décrire l'évolution du français au cours des siècles, surtout à partir du XV<sup>e</sup> siècle, où le français a commencé à surpasser le latin sur le territoire de France. Enfin, nous allons nous focaliser sur le fait de comment la langue française est devenue la langue nationale officielle et comment elle s'est développée jusqu'à la langue internationale et mondiale.

L'objectif principal de ce mémoire est donc de décrire les étapes importantes de l'évolution de la langue française, puis de s'intéresser plus en détail à la période du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à présent. Le sujet de la partie pratique sont les emprunts. Pour les objectifs de notre mémoire nous allons élaborer un petit glossaire du domaine de commerce qui correspond à nos études. Concernant les termes du glossaire, nous allons les puiser des sources différentes. Ce glossaire pourrait être utile aux étudiants du français du commerce.

L'évolution de la langue est un processus qui dure sans cesse et pendant lequel nous pouvons remarquer plusieurs modifications. Nous classons le français parmi les langues romanes (ce groupe englobe aussi l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain, le catalan, l'occitan, le sarde et le rhéto-roman<sup>1</sup>) qui appartient aussi à la famille des langues indo-européennes. Comme les autres langues romanes, le français est issu du latin vulgaire, qui a été modifié pendant les siècles par les influences des autres langues vernaculaires, particulièrement le gaulois et le francique. La langue a été touchée aussi par l'histoire du territoire de France, par plusieurs invasions, batailles et colonisations. Vers le XIII<sup>e</sup> siècle, le français a commencé à se diffuser en dehors de la France.

Aujourd'hui, le français est parlé par environ 300 millions de personnes et il est utilisé comme une langue officielle dans 32 États et gouvernements et dans la plupart des organisations internationales.<sup>2</sup> Nous pouvons donc le considérer comme une des langues les plus importantes dans le monde. C'est l'un des raisons pour laquelle nous

---

<sup>1</sup> HUCHON, Mireille. *Histoire de la langue française*, p.11.

<sup>2</sup> La langue française dans le monde, 2019.

pouvons considérer l'évolution de la langue française comme un processus très important et intéressant.

Pour plus de clarté, nous allons présenter tout d'abord les origines de la langue française et des tournants principaux dans l'histoire de la langue ancienne. Puis, nous nous focalisons sur l'évolution du français du XV<sup>e</sup> siècle au présent. La période très importante pour le français est la période de sa fixation et son affirmation comme une langue officielle et unifiée sur le territoire de France. Vu que la langue sur ce territoire n'a pas toujours été homogène, nous introduisons des différents dialectes dont certains persistent encore aujourd'hui.

À partir du XV<sup>e</sup> siècle nous pouvons remarquer que le lexique s'est enrichi. Par exemple beaucoup de mots venus des autres langues, qui ont laissé leurs traces sur le territoire français, sont ajoutés. Puis, dans les derniers chapitres, nous présentons le français moderne et contemporain du XIX<sup>e</sup> siècle. Le français a été déjà affirmé comme la langue officielle et après la Révolution il a été codifié. Il est utilisé dans tous les documents administratifs, dans le domaine de la politique, de l'éducation et dans la littérature. La langue même est devenue un objet d'études. Le XX<sup>e</sup> siècle est aussi désigné comme le siècle des linguistes. Dans ce temps, le français a été touché par les guerres mondiales. Cette période a apporté plusieurs termes nouveaux dans le domaine militaire, mais également dans le domaine industriel et technique.

Enfin, nous allons présenter aussi la création et la définition du terme francophonie. Puis, nous allons mentionner que l'apparition des médias a eu aussi de l'influence remarquable sur la langue comme nous la connaissons aujourd'hui. En plus, les anglicismes ont été ajoutés dans la langue courante. En ce qui concerne les emprunts aux autres langues, nous allons les introduire dans le dernier chapitre. Enfin, dans la partie pratique de ce mémoire nous allons choisir les emprunts surtout utilisés dans le domaine du commerce et nous allons ajouter leur traduction pour créer un petit glossaire.

Pour rédiger ce mémoire de licence nous allons principalement puiser aux sources de littérature française, plus précisément aux ouvrages portant sur l'histoire de la langue française et aux livres de lexicologie. Nous allons aussi puiser aux sources d'Internet et nous allons utiliser les traductions par nos soins des textes originellement écrits en anglais ou en tchèque.



# LA PARTIE THÉORIQUE

## 2 Les origines de la langue française

Dans le premier chapitre nous allons découvrir quelles sont les origines de la langue française. Nous allons présenter la division des étapes dans l'histoire du français et nous allons définir les termes « *le substrat, l'adstrat et superstrat* » qui sont bien importants concernant la formation et l'évolution du français. Ensuite, nous allons nous concentrer sur la période ancienne pendant laquelle le français se forme du latin vulgaire sous l'influence des autres langues qui sont apparus dans le territoire de France. Finalement, nous allons mentionner l'apparition du premier document « *Les Serments de Strasbourg* » qui est considéré comme « *l'acte de naissance du français.* »<sup>3</sup>

### 2.1 La naissance du français

La langue française fait partie des langues romanes qui ont été formées du latin pendant une évolution de longue durée. Le latin appartient à la grande famille des langues indo-européennes. Cette langue a été parlée par les habitants dans les vallées du Dniepr et de la Volga et dans les certains territoires du Kazakhstan à l'époque d'environ 4000 ans av. Nous parlons de l'évolution longue qui a créé la langue française comme nous la savons aujourd'hui. Cette évolution se passait durant plusieurs siècles dans le territoire du Galois de ce temps-là, le territoire de France aujourd'hui.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> LECLERC, *Histoire du français, La période Gallo-Roman*. [en ligne], [Consulté le 29 juin 2020]. Disponible sur: [http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s2\\_Periode-romane.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s2_Periode-romane.htm).

<sup>4</sup> VONDRÁČEK, Antonín. *Úvod do studia francouzského jazyka*, p.72.

Le français est issu de l'extension du latin au territoire des autres pays pendant les guerres de l'Empire romain d'alors. Cependant, c'est la langue française même qui est la plus éloignée du latin de toutes langues romanes. Nous pouvons diviser l'histoire de la langue française en plusieurs périodes :

- ancienne – VI<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècle
- moyenne – XIII<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècle
- moderne – XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours
  - pré-révolutionnaire – jusqu'à 1789
  - révolutionnaire et post-révolutionnaire – depuis 1789 jusqu'à 1914
  - contemporaine – depuis 1914 jusqu'à nos jours <sup>5</sup>

## 2.2 Le substrat, l'adstrat et le superstrat

Nous distinguons trois types de rapports entre des langues qui ont été en contact :

Le **substrat**, c'est la langue d'une population indigène d'un certain territoire dont les influences se manifestent dans la langue d'une population nouvelle, qui est entrée sur ce territoire. Ainsi, nous pouvons considérer quelques mots celtiques « *bouc, bouleau, brasser, char* »<sup>6</sup> comme un substrat dans le cas du français. Il est présumé que les différentes influences des substrats ont contribué à la différenciation des langues romanes. Par exemple, la langue Galois peut être considérée comme un substrat, ou bien une langue disparue, qui a laissé quelques traces en langue qu'elle s'est prévaluée.<sup>7</sup>

Nous appelons **adstrat** une langue dont laquelle des mots et emprunts structurels pénètrent à une autre langue sous l'influence du contact linguistique. Il se mélangent sans que l'une des langues ait disparu. Cependant, il y a une interférence des systèmes linguistiques ou des habitudes de prononciation et d'autres.<sup>8</sup>

Comme un exemple de l'adstrat nous pouvons mentionner la coexistence du français et du néerlandais en Belgique qui a produit dans la terminologie politique de

---

<sup>5</sup> VONDRÁČEK, A., op. cit., p. 72.

<sup>6</sup> Idem., p. 73.

<sup>7</sup> Idem., p. 73.

<sup>8</sup> Idem., p. 73.

ce pays des expressions comme « /splittings/ « *séparation* », /pilarisation/ « *équilibre des influences* », ou /kernkabinet/ « *équipe de super-ministres* ». <sup>9</sup>

**Le superstrat**, c'est la langue en voie de disparition qui a été parlée par des conquérants entrés sur un certain territoire. Les influences de leur langue se sont manifestées dans la langue de la population indigène. Ils ont été les langues germaniques qui ont affecté certaines langues romanes, néanmoins ils n'existent plus aujourd'hui. <sup>10</sup>

## 2.3 La période ancienne

Dans la période ancienne, les premiers textes rédigés en français ancien ont été remarqués. La langue française a commencé à se former.

### 2.3.1 Le gaulois

Dans les années de 125 à 118 avant J. – C. sur le territoire de France d'aujourd'hui, qui a été appelé la Gaule et colonisé par des Galois, le latin a commencé à pénétrer dans une région ainsi nommée Gallia Narbonensis (le Sud du pays). Le latin a été accepté par la population indigène lentement. Certaines parties de la population ont parlé une langue d'origine, le celtique, encore dans le VI<sup>e</sup> siècle. Le Latin a été influencé par le celtique dans une certaine mesure mais il a sauvé son fonds lexical et sa structure grammaticale. <sup>11</sup>

### 2.3.2 Le francique et le roman

Après que les habitants de la Gaule ont adopté le latin, cette langue s'est trouvée sur l'influence des envahisseurs germaniques, les Francs en particulier. <sup>12</sup>  
« Les Francs, qui imposent les grandes invasions (430-450), sont les germanophones les plus nombreux à s'installer en Gaule où ils introduisent le francique. Leur nombre étant somme toute limité, ils finissent par se retrouver noyés dans la masse galloromaine, si bien que ce sont eux qui se mettent à parler la langue du pays

---

<sup>9</sup> KLINKENBERG, Jean-Marie., *Des langues romanes: Introduction aux études de linguistique romane*, p. 70.

<sup>10</sup> VONDRÁČEK, A., op. cit., p. 73.

<sup>11</sup> Idem., p. 73.

<sup>12</sup> WALTER, Henriette. *Le français dans tous les sens.*, p. 28.

conquis : le roman. C'est dans l'ordre des mots que l'influence germanique a été surtout sensible : le français lui doit le phénomène d'inversion (dans la phrase interrogative, après un adverbe placé en tête de phrase...). »<sup>13</sup>

### 2.3.3 Le latin vulgaire

Quand nous parlons du latin, il faut noter qu'il y avait une différence entre le latin classique (écrit) et le latin vulgaire (parlé). C'est le latin vulgaire qui a été parlé par les Romains dans leur vie quotidienne et qui a constitué les bases du français.

Ils ont existé dans le latin parlé, de la même manière comme dans le français actuel, de plusieurs variations dépendant des groupes sociaux, des individus et des régions et en vue d'un individu selon les situations d'énonciation. Le latin vulgaire qui a fonctionné comme une langue véhiculaire dans l'immense Empire romain a de plusieurs simplifications. De ce fait, il est soumis à d'importantes modifications au niveau de la phonétique et la sémantique. Évidemment, au cours des années la prononciation et le sens des mots se changent aussi.<sup>14</sup> L'histoire de la langue française, aussi que l'histoire de les autres langues, est créée de tous ces mouvements, qui modifient soit les sons, soit les sens ou tous les deux. « Le français résulte en partie de toutes ces rencontres et de tous ces contacts. »<sup>15</sup>

### 2.3.4 Les Serments de Strasbourg

Ce sont près de quatre siècles sans des documents relatifs à cette période entre la chute de l'Empire romain en 476 et l'apparition du texte des Serments de Strasbourg rédigé en langue vulgaire, daté en 842. Nous pouvons appeler ce document comme le premier « monument » de la langue française.<sup>16</sup> En effet « les Serments de Strasbourg (842) constituent « *l'acte de naissance du français* » parce

---

<sup>13</sup> CAPDEVILLE, Janyne. *Petite histoire de la langue française*. [en ligne]. [Consulté le 30 juin 2020]. p. 28. Disponible sur :

[http://cis01.central.ucv.ro/litere/activ\\_st/articole\\_anale\\_lingvistica/janyne\\_capdeville.pdf](http://cis01.central.ucv.ro/litere/activ_st/articole_anale_lingvistica/janyne_capdeville.pdf).

<sup>14</sup> HUCHON, M., op. cit., p. 38.

<sup>15</sup> WALTER, H., op. cit., p. 25.

<sup>16</sup> WALTER, H., op. cit., p. 53.

que tous les documents écrits antérieurement étaient rédigés en latin, mais on trouve le mot « *françois* » appliqué à la langue seulement vers le XII<sup>e</sup> siècle. »<sup>17</sup>

Premièrement, le serment d'assistance mutuelle a été prononcé en langue francique rhéane et pour la seconde fois en romana lingua. « Les premiers textes ne sauraient rendre compte de la langue alors parlée mais ils montrent quelques-unes des caractéristiques majeures de romana lingua : profonds changements phonétiques, simplification des déclinaisons, formations périphrastiques, invention de l'article, du pronom personnel de troisième personne, de l'indéfini on, du conditionnel, verbe en position médiane. »<sup>18</sup>

---

<sup>17</sup> LECLERC, *Histoire du français, La période Gallo-Roma*. [en ligne], [consulté le 29 juin 2020]. Disponible sur: [http://www.axl.cefanelaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s2\\_Perioderomane.htm](http://www.axl.cefanelaval.ca/francophonie/HIST_FR_s2_Perioderomane.htm).

<sup>18</sup> HUCHON, M., op. cit., p. 27-33.

## 3 Le moyen français

Dans ce chapitre nous allons découvrir la langue française d'une période médiévale. Cette période est caractérisée par l'évolution des dialectes sur le territoire français et vers le XVI<sup>e</sup> siècle nous pouvons parler du français comme la langue nationale. Nous allons mentionner certaines étapes importantes dans l'histoire de la langue jusqu'à la Révolution.

### 3.1 Les dialectes

La langue sur le territoire français n'était pas unifiée, car les paysans, qui se sont trouvés autour du château du seigneur, ont été également en contact avec des paysans voisins, ils ont pris les habitudes nouvelles et ils ont modifié la prononciation de la langue. Ces modifications ont été prises aussi dans l'agencement des mots et occasionnellement en créant des mots nouveaux qui ont été adaptés de leur langue maternelle. Cette langue formée s'est encore différenciée sur des zones plus réduites.<sup>19</sup>

Nous nous rencontrons ici avec deux termes : *le dialecte* et *le patois*. La différence entre ces deux termes n'est pas évidente et nous pouvons trouver les définitions diverses dépendant sur la source. Quand nous considérons que ces termes ne signifient pas la même chose, nous pouvons donner la définition suivante selon la linguiste Henriette Walter :

**Patois** est une « variété de langue restreinte à un petit nombre de locuteurs, et parlée sur un territoire également restreint, généralement rural. »<sup>20</sup>

**Dialecte** est un « ensemble de plusieurs patois partageant des caractéristiques communes. »<sup>21</sup>

---

<sup>19</sup> Canal Académie, *Les langues régionales de France : langue, dialecte et patois*. [en ligne]. [Consulté le 2 août 2020]. Disponible sur: <https://www.canalacademie.com/ida6963-Les-langues-regionales-de-France-langue-dialecte-et-patois-1-20.html>.

<sup>20</sup> Idem.

<sup>21</sup> Idem.

Pendant la période médiévale du XIV<sup>e</sup> siècle il y avait un dialecte apparu dans chaque province en France. Une vingtaine dialectes nous pouvons regrouper en dialectes non romans ( dans les régions conquis - breton, basque, germanique) et en dialectes romans. Ensuite, nous divisons les dialectes romans à la langue d'oc (un dialecte provençal, docien, gascon,...) qui a été parlée au sud de la France et à la langue d'oïl (un dialecte normand, picard, lorrain, francien,...) parlée au nord.<sup>22</sup> « Ces dénominations provient de la manière de dire *oui* à partir du latin *hoc*. »<sup>23</sup>

« À la langue d'oïl et à la langue d'oc, distinguées dès l'époque médiévale, la linguistique française du XIX<sup>e</sup> siècle a ajouté *le franco-provençale* pour désigner un ensemble linguistique qui serait intermédiaire entre ces langues et qui correspond à une aire géographique englobant le Lyonnais, la Savoie, le Dauphiné, une partie du Forez, de la Bourgogne, de la Franche-Comté, le Valais, les cantons de Fribourg, Neuchâtel, Vaud, le Val d'Aoste. »<sup>24</sup>



La source<sup>25</sup>

<sup>22</sup> CAPDEVILLE, J., op. cit., p. 28.

<sup>23</sup> HUCHON, M. op. cit., p. 53.

<sup>24</sup> Idem., p. 59.

<sup>25</sup> Visiter Lyon, *Tourisme et actualités*. [en ligne]. [ Consulté le 20 juillet 2020]. Disponible sur : <https://www.lyon-france.net/2015/10/expression-lyonnaise.html>.

Nous pouvons voir sur la carte que la zone occitane comporte plusieurs variétés différentes : le nord-occitan regroupe le limousin, l'auvergnat et le provençal alpin ; le sud-occitan comportant le languedocien et le provençal (maritime) ; le gascon à l'ouest.<sup>26</sup> Le catalan et le corse ne font partie de la zone d'oc. Le basque fait partie des langues non romanes et il est encore parlé en France aujourd'hui, plus précisément dans une partie des Pyrénées-Atlantiques et surtout en Espagne.<sup>27</sup> Dans la partie du nord, les dialectes d'oïl ont été influencés par les langues germaniques. La division de cette zone s'est variée selon les philologues différents. Une de ces divisions possibles est une bipartition de l'aire gallo-romane de l'Ouest (normand, anglo-normand, poitevin, saintongeais, français d'Île-de-France) et celle de l'Est (wallon, lorraine, picard, bourguignon, champenois).<sup>28</sup>

Plus tard, la langue de l'Île-de-France, le dialecte francien, est devenu la langue de la capitale ainsi que la langue du centre politique, économique et culturel. Également, elle a formé des bases pour la création de la langue standard.<sup>29</sup>

## **3.2 L'affirmation de la langue française**

### **3.2.1 Le français comme une langue nationale**

Le français comme une langue administrative s'est développé et s'est étendu sur le territoire de France au XIII<sup>e</sup> siècle. Quand nous parlons du français au niveau de la religion, la première traduction intégrale des livres de la Bible est trouvée dans ce siècle.<sup>30</sup> « À la faveur de la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant, le français devient la langue de la classe dirigeante et la langue du droit en Angleterre. Les Croisades l'implantent aussi au Moyen-Orient où se développe la *lingua franca*, langue d'échanges parlée dans les ports méditerranéens. »<sup>31</sup> Alors, le français s'est diffusé en dehors de la France.

---

<sup>26</sup> WALTER, H., op. cit., p. 177.

<sup>27</sup> Idem., p. 160-161.

<sup>28</sup> HÉLIX, Laurence, *Histoire de la langue française*, p. 54.

<sup>29</sup> VONDRÁČEK, A., op. cit., p. 84.

<sup>30</sup> HUCHON, M., op. cit., p. 64.

<sup>31</sup> Idem., p. 64.



En Angleterre, du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, il s'est propagé et il a été la langue de la classe dirigeante, la langue juridique et la langue religieuse.<sup>32</sup> Au cours de XIII<sup>e</sup> siècle, le français est aussi devenu la langue commune des marchands. Les foires de Champagne sont devenues des centres de commerce international et le français dans le monde des affaires a occupé la même place que l'anglais de nos jours.<sup>33</sup>

Une question de la fixation du français s'est posée à partir de l'époque de la Renaissance. Désormais, le latin a été remplacé par le français dans la domaine de la vie pratique et dans tous les documents administratifs. Le français a été déclaré comme la langue nationale en 1539 où l'Ordonnance de Villiers-Cotterêt a été pris par François 1<sup>er</sup>.<sup>34</sup> Enfin, en août 1539, l'article 111 des Ordonnances de Villiers-Cotterets (une série d'édits visant à réformer l'administration de la justice) a exclu les autres langues vernaculaires en insistant que toutes les procédures judiciaires, les actes, les jugements, etc., ont été mis en place « *en langage maternel françois et non autrement* ». Même avant les édits, le français a été utilisé à des fins officielles dans de nombreuses villes du sud. Après les édits, en un peu plus de dix ans, le français a été utilisé partout, même dans les régions où le roi de France n'avait pas encore de juridiction. Nous parlons des régions comme le Béarn, la Savoie et le Comtat Venaissin – où le français a été utilisé, de plus, dans l'administration ecclésiastique ainsi que l'administration civile et dans les archives.<sup>35</sup>

Désormais, le français a apparu dans les autres domaines. Nous pouvons mentionner Jacques Cartier dans le domaine de la géographie avec son *Bref récit de la navigation faicte es isles de Canada* datant 1545 ; Ambroise Paré, fondateur de la chirurgie moderne, qui a publié tous ses ouvrages scientifiques en français ou Nostradamus avec les *Prophéties* imprimées en 1555, dans le domaine de l'astrologie. En ce qui concerne l'emploi du français comme la langue littéraire nationale, la *Défense et illustration de la langue française* a été publié par Joachim du Bellay en 1549. Cette œuvre a dû constituer un manifeste enthousiaste des jeunes écrivains et grammairiens de cette époque. Nous pouvons considérer du Bellay comme l'initiateur de mouvement littéraire revendicatif. Nous pouvons aussi nommer des

---

<sup>32</sup> HUCHON, M., op. cit., p. 63.

<sup>33</sup> PICOCHÉ, J., MARCHELLO-NIZIA, CH., *Histoire de la langue française*, p. 142.

<sup>34</sup> LECLERC, op. cit., [Consulté le 15 juillet 2020]. Disponible sur: [http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s5\\_Renaissance.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s5_Renaissance.htm).

<sup>35</sup> RICKARD, op. cit., p. 83.

autres écrivains qui ont été à ses côtés, les poètes de la Pléiade<sup>36</sup> : Ronsard, Baif, Belleau et les grammairiens Pontus de Tyard et Peletier du Mans qui se sont joints.<sup>37</sup>

Ensuite, les importantes œuvres françaises ont apparues dans cette période. Nous pouvons mentionner l'œuvre *Heptaméron* de Marguerite de Navarre comme la première. Parmi les autres auteurs, nous pouvons citer par exemple François Rabelais, Clément Marot, Jean Calvin, Pierre de Ronsard, etc. Certains cours aux écoles (Collège de France) ont été menés en français même si, ils se sont déroulés en latin auparavant. Les œuvres littéraires religieuses ont été traduites en français et les premiers livres grammaticaux se sont apparus. Un intérêt pour la langue française a augmenté. Nous pouvons considérer comme intéressant le fait, que les auteurs de premières grammaires françaises ont été les étrangers, surtout les Anglais, parmi lesquels nous pouvons nommer John Barton ou John Palsgrave. Néanmoins, un peu plus tard, les grammaires ont été écrites aussi par certains auteurs français.<sup>38</sup>

### 3.2.2 L'Académie française

Généralement, « le XVII<sup>e</sup> siècle se plaît à fixer des normes, que ce soit dans les arts ou pour la langue : la naissance de l'Académie française, les travaux des grammairiens Malherbe et Vaugelas, la règle théâtrale des unités, sont quelques exemples, parmi beaucoup d'autres, d'une volonté unificatrice. »<sup>39</sup>

L'Académie française a été fondée en 1635 par cardinal Richelieu. Elle est chargée de créer un dictionnaire, une grammaire et généralement elle prend soin de la langue française. Claude Favre de Vaugelas qui a été le majeur membre de l'Académie française au XVII<sup>e</sup> siècle a été également en charge de diriger les travaux sur les dictionnaires. En plus, il a rédigé un œuvre remarquable : *Remarques sur la langue françoise*. Même les grandes auteurs dramatiques (Racine, Corneille) dans la période du classicisme ont suivi ses notes de la langue. Vaugelas et François de Malherbe sont devenus les législateurs grammaticaux de la langue française.<sup>40</sup>

---

<sup>36</sup> La Pléiade : le nom donné à un groupe de poètes français de la Renaissance. *Études littéraires* [en ligne]. [Consulté le 28 juillet 2020]. Disponible sur : <https://www.etudes-litteraires.com/pleiade.php>.

<sup>37</sup> WALTER, H., op. cit., p. 109-110.

<sup>38</sup> VONDRÁČEK, A., op. cit., p. 90.

<sup>39</sup> HÉLIX, op. cit., p. 73.

<sup>40</sup> VONDRÁČEK, A., op. cit., p. 95.

François de Malherbe (1555–1628) a été depuis 1605 un poète officiel à la cour de Henri IV et Louis XIII plus tard. Il a été un personnage important quand il s'agit des connaissances linguistiques dans cette période. Concernant la grammaire, Malherbe a soutenu l'utilisation des articles définis, indéfinis ou partitifs avec des substantifs et l'utilisation des pronoms personnels avec des verbes. Selon lui, la négation s'est formée de deux parties – *no* et *pas*, il n'a pas existé *ne* indépendamment. Enfin, il n'y avait pas aucun doute que cette tendance a été dominante dans cet temps-là. De plus, il a statué un genre de certains mots, par exemple : *alarme, éclipse, hydre* sont féminin ; *espace et ivoire* sont masculine.<sup>41</sup>

### 3.3 L'enrichissement du vocabulaire

Au cours de la période de la Renaissance au XVI<sup>e</sup> siècle, le lexique s'est enrichi des nouveaux termes. Il s'agit des mots dialectaux et des termes médiévaux. Par ailleurs, ils ont été ajoutés des nombreux néologismes qui ont été créés par des moyens traditionnels de dérivation et de suffixation. « Mais aussi des néologismes obtenus grâce à de nouveaux modes de composition, par exemple avec des éléments hybrides grecs et latins. L'importance des latinismes et de italianismes est remarquable. »<sup>42</sup>

Nous avons constaté, que plus tôt dans le temps, un vocabulaire du latin gallois a été modifié sous l'influence du gallois et dans une moindre mesure de la langue grecque à la fois. Plus spécifiquement, les mots grecs ont fait une partie intégrante du latin qui a été apporté à la Gaule dans les derniers temps de l'Empire et qui a été tenu à la date du contact avec la Rome. Ce vocabulaire déjà modifié a subi naturellement de nouvelles modifications sous influence germanique au cours des cinquième, sixième, septième et huitième siècles, et des suivantes également. Les mots, qui ont été apportés par les Francs et qui ont été importants, locaux ou assez incontournables pour être intégrés au latin, ont fait la référence à leur mode de vie, à la conception de la société et à leur équipement.<sup>43</sup> Quelques exemples qui ont survécu à ce jour en français : « *jardin, haie, gerbe, gazon, loge, guiède, hêtre, saule* »<sup>44</sup> (en français

---

<sup>41</sup> RICKARD, op. cit., p. 102.

<sup>42</sup> HUCHON, M., op. cit., p. 147.

<sup>43</sup> RICKARD, Peter, *A History of the French Language*, p. 11.

<sup>44</sup> Idem.

moderne : *robe*). « *Le loquet, le banc, le fauteuil* »<sup>45</sup> (à l'origine faldistoel) sont d'origine germanique. Quelques adjectifs fréquents sont aussi des emprunts germaniques: « *frais, hardi; laid,; morne,; riche; sale* »<sup>46</sup> les adjectifs de couleurs : « *blafard, blême, bleu, blond et brun.* »<sup>47</sup> Parmi des exemples germaniques, il n'y a pas autant de noms abstraits que ceux ajoutés du gaulois, mais il y a deux exceptions qui on peut noter, ce sont les antonymes « *orgueil et honte* ». <sup>48</sup>

Au niveau de la composition des mots, l'utilisation des mots composés de plusieurs types est devenue plus fréquente par exemple : « *chou-fleur, arc-en-ciel,...* »<sup>49</sup>. Puis, nous pouvons trouver des nouveaux suffixes qui ont pénétré dans le français par influence du italien. Il s'agit du suffixe *-esque* dans les mots comme : « *burlesque, livresque,...* ». <sup>50</sup> La langue italienne a eu de l'influence forte sur le français. Plus précisément, il y avait beaucoup de mots qui ont été emprunté au domaine militaire, bancaire, de commerce, d'art et de société. Mais nous pouvons aussi trouver les mots d'emprunts espagnols, arabes, allemands, hollandais et latins.<sup>51</sup>

### 3.4 La période du classicisme

Un intérêt en littérature, théâtre, art et science a augmenté au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. Nous y trouvons que la langue français s'est diffusée dans une large mesure. Comme des exemples nous pouvons mentionner la publication première de *Journal des Savants* publié en 1665 et la création de *Journal de la langue françoise* en 1784. Ensuite, le français a été mis en place comme une langue d'enseignement. La langue standard a prévalu sur les dialectes alors qu'il a eu plusieurs difficultés de pénétrer dans certains régions plus éloignées du centre. Néanmoins, le français est devenu plus populaire hors de France, particulièrement à la Cour royale autrichienne, prussienne, russe et suédoise.<sup>52</sup>

---

<sup>45</sup> RICKARD, Peter, *A History of the French Language*, p. 11.

<sup>46</sup> Idem.

<sup>47</sup> Idem.

<sup>48</sup> Idem.

<sup>49</sup> VONDÁČEK, A., op. cit., p. 93-94.

<sup>50</sup> Idem.

<sup>51</sup> Idem.

<sup>52</sup> Idem., p. 94.

Après la création de l'Académie, nous pouvons parler de la période de « bon usage ». Tous ce qui a été dialectal, technique ou populaire a été bannis du « beau langage ». Nous y trouvons les différences entre la langue de la Cour et la langue de la Ville, autrement dit le français noble et littéraire a été en opposition avec le français populaire, vulgaire.<sup>53</sup>

### 3.5 Les dictionnaires

Avec la période du classicisme, il y avait les premières éditions des dictionnaires qui ont aussi aidé fixer la langue. Bien que, nous puissions mentionner quelques dictionnaires qui sont apparus auparavant, parmi eux par exemple *Trésor de la langue française (Thresor de la langue françoise)* élaboré par Jean Nicot en 1606, nous allons plutôt présenter certains dictionnaires qui sont apparus après la création de l'Académie française.<sup>54</sup>

L'Académie a été considérée comme un complément semi-officiel à son propre dictionnaire.<sup>55</sup> Le première édition du Dictionnaire de l'Académie (Vaugelas, qui a été en charge de diriger ce travail) est apparue en 1694. Ce dictionnaire n'as pas servi comme un dictionnaire encyclopédique ni étymologique, mais il a servi comme un dictionnaire de l'usage. En précisant, l'usage décrit a été celui de la Cour est de gens de qualité et celui que nous appelons « le bel usage ». Pour cette raison, une grande partie du vocabulaire, considérée comme vulgaire, a été exclue du Dictionnaire. Il s'agissait des mots comme : « *angoisse, immense, poitrine ou épingle* ». <sup>56</sup> Au contraire, *l'Essai d'un dictionnaire universel, contenant généralement, tous les mots français, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les Sciences et Arts*, un dictionnaire où tous les mots ont été acceptés, est apparu à la même époque. Ce dictionnaire a été affiché par Antoine Furetière qui s'est fait exclure de l'Académie. Nous pouvons y trouver clairement la différence entre son dictionnaire et celui de l'Académie.<sup>57</sup> Le Dictionnaire universel de Furetière n'a comporté que le vocabulaire littéraire mais aussi les termes techniques, les

---

<sup>53</sup> CAPDEVILLE, J., op. cit., p. 30-31.

<sup>54</sup> Études littéraires, *Petite histoire des dictionnaires*. [en ligne]. [Consulté le 31 juillet 2020].

Disponible sur : <https://www.etudes-litteraires.com/histoire-dictionnaires.php>.

<sup>55</sup> RICKARD, P., op. cit., p. 105.

<sup>56</sup> WALTER, H., op. cit., p. 125.

<sup>57</sup> Idem., p. 125-126.

archaïsmes, les expressions familières même certains termes du dialecte. Il a été publié en trois volumes en 1690, deux ans après la mort de son auteur.<sup>58</sup>

Le XVIII<sup>e</sup> siècle est considéré comme le « siècle des dictionnaires ». Pendant cette période, les dictionnaires sont développés et ils se sont modernisés sous l'effet des innovations techniques. Nous pouvons remarquer la réédition du dictionnaire de l'Académie en 1762 ainsi que l'apparition de l'encyclopédie. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, nous trouvons les dictionnaires savants et non savants. Parmi les dictionnaires savants nous classons par exemple le dictionnaire *d'Émile Littré* (l'usage contemporain) ou *le Dictionnaire général par Hatzfeld, Darmesteter et Thomas*. Comme le dictionnaire non savant nous pouvons mentionner *Larousse* dont les dictionnaires accueillent les mots que nous ne trouvons pas dans le *Littré*. Le but de ces dictionnaires est la vulgarisation du savoir.<sup>59</sup>

### 3.6 La Révolution

Au moment de la Révolution, la grammaire française a été codifiée jusque dans les moindres détails. Cette codification avec quelques modifications mineures s'est imposée jusqu'à nos jours.

« Les conséquences de la Révolution sur le français concernèrent davantage le statut que le code lui-même. La langue fit désormais partie intégrante du concept d'une nation moderne. L'unité politique passa par l'unification linguistique. Les élites françaises ne considérèrent pas la langue comme un simple moyen de communication, mais plutôt comme une partie inséparable de la culture et de la nation françaises; elle n'hésitèrent pas à intervenir dans la langue afin de transformer le parler de l'Île-de-France en une langue nationale tout en minorisant les patois, y compris les langues occitanes du sud de la France. Pour la première fois, l'État français avait une véritable politique linguistique, mais ces dix années mouvementées de la Révolution ne suffirent à donner des résultats définitifs. »<sup>60</sup>

---

<sup>58</sup> RICKARD, P., op. cit., p. 105.

<sup>59</sup> Études littéraires, *Petite histoire des dictionnaires*. [en ligne],[ consulté le 31 juillet 2020]. Disponible sur: <https://www.etudes-litteraires.com/histoire-dictionnaires.php>.

<sup>60</sup> LECLERC, *Histoire du français, La période Gallo-Roman [en ligne]*, [Consulté le 23 juillet 2020], Disponible sur: [http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s2\\_Periodo-romane.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s2_Periodo-romane.htm).

## 4 Le français moderne

Au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous pouvons parler de l'étape moderne. Le prestige du français dans l'Europe est encore plus grand et nous allons remarquer que la diffusion du français hors de territoire de France a avancé. Grâce aux colonies et aux territoires d'outre-mer acquis par la France, nous pouvons parler du français comme la langue mondiale.

### 4.1 La langue française après la Révolution

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, la codification rigide et un vocabulaire fixe et hiérarchisé ont pris la place de la mobilité et de la flexibilité, étant les attributs essentielles du siècle précédent. Comme il est inévitable que la langue parlée continue d'évoluer, il existe un risque de divorce entre la langue parlée et la langue écrite. D'ailleurs, le langage courant du peuple de Paris n'apparaît que très rarement dans les textes de la période. Ce que nous savons est en grande partie basé sur les commentaires généralement défavorables des grammairiens et sur divers mots et expressions qui se produisent accidentellement et en italique. Le français était largement enseigné et cultivé comme langue seconde parmi les classes supérieures de la plupart des États européens, et largement parlé dans les tribunaux royaux et ducaux. Nous pouvons certainement attribuer cela en partie à l'attrait esthétique de la langue, et à une large appréciation de ses chefs-d'œuvre littéraires. Toutefois, nous nous rappelons aussi que la France était de loin l'État le plus puissant de l'Europe, et que sa population à l'époque représentait environ un sixième de la population totale de l'Europe. Le prestige du français est encore plus grand au XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque l'aristocratie russe, elle aussi, est tombée sous son charme. Son adoption en tant que langue diplomatique à des fins d'utilisation dans les traités internationaux donne certainement à penser qu'elle a été considérée au moins comme étant aussi fixe et aussi claire que le latin.<sup>61</sup>

Alors qu'au XVII<sup>e</sup> siècle l'Académie française et tous les codifications ont donné les règles à l'utilisation du français, après la Révolution, la langue s'est libérée

---

<sup>61</sup> RICKARD, op. cit., p.105-117.

et la notion de règle s'est assouplie.<sup>62</sup> Après la Révolution, l'émancipation progressive du vocabulaire, qui a été reconnaissable au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, a continué avec l'intensité croissante. Ce bouleversement et la réorganisation de la société conséquente ont rendu archaïque un grand nombre de termes associés à l'administration semi-féodale des jours pré-révolutionnaires. Un système métrique a été mis en place en 1793, ce qui a mené à l'utilisation générale d'unités comme : *mètre, kilomètre, gramme, litre, hectare*. Nous trouvons dans cette période l'emploi du suffix -cratie dans les mots comme : *aristocratie, démocratie* et *physiocratie*. Le mot *organisation*, utilisé jusqu'à présent uniquement pour la vie végétale, a eu sa signification étendue et a conduit à la création de nouveaux dérivés comme : *réorganisation, organisatrice* ou *désorganisatrice*. L'activité politique, ainsi que la nouvelle administration, ont donné des nouveaux termes tels que : *EUR, anarchiste, arrondissement, civisme, département, préfet, sous-préfet, municipalité, législature, mouvement, modification, recrutement, conscription, conscrit, la gauche, la droite*. Un nouveau besoin de « labels » politiques et idéologiques a conduit à une utilisation considérable de certaines préfixes, comme dans : *l'antidémocratique, l'antirévolutionnaire, l'antirévolution, l'ultra-patriote, l'ultraroyaliste* et *l'archiministériel*. Quelques néologismes révolutionnaires qui se sont révélés éphémères, témoignant du calendrier révolutionnaire avec ces mois évocateurs : *thermidor, prairial, pluviôse, vendémiaire*, etc., au cours desquels les jours simplement suggérés : *primidi, duodi, tridi, quartidi*, etc.<sup>63</sup>

---

<sup>62</sup> JANYNE, op. cit., p. 31.

<sup>63</sup> RICKARD, op. cit., p. 130-131.



## 4.2 La diffusion du français à l'étranger

La langue française s'est diffusée en Europe depuis le XVII<sup>e</sup> siècle comme langue de culture. Si nous voulons nous apercevoir de la manière dont le français a été représenté en Europe au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, il y a certains paramètres que nous devons prendre en compte. Ces quatre paramètres sont la proximité géographique, les institutions d'enseignement, la représentativité culturelle et le rôle des politiques matrimoniales. Plusieurs institutions d'enseignement en Europe se sont écartées de latin et ils ont admis le français.<sup>64</sup> « La mode de l'éducation en français fait la fortune de quelques grands centres du royaume, comme Paris, Tours, Blois, Strasbourg. Le français peut être appris aussi directement sur place. Des universités étrangères recrutent parfois des professeurs français célèbres, comme Festeau et Lemoine en Angleterre, ou Le Doux en Allemagne. »<sup>65</sup>

Même si la langue française est devenue la langue de l'administration de plusieurs pays en Europe et elle est parlée dans les cours européennes, au XVII<sup>e</sup> siècle, il y avait une pluralité de langues dans la diplomatie internationale. Le français a été en concurrence avec le latin, par exemple « les traités de Nimègue (1678-1679) sont rédigés en français avec la Hollande, en latin avec l'Empire, en espagnol avec l'Espagne. »<sup>66</sup> Cependant, cette pluralité de langues dans la diplomatie internationale a disparu au XVIII<sup>e</sup> siècle à l'avantage du français. Le français a été considéré comme l'idéal de la langue unique qui peut être parlée par tous. Cette idéologie révolutionnaire a été influencé par les philosophes du langage. Le français y est « la langue de la Raison et de la Liberté ».<sup>67</sup> Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le français est majoritaire à Genève, à Neuchâtel, dans le pays de Gex et en Savoie. Aussi dans la territoire de la Belgique, on continue à parler français. En ce qui concerne l'Angleterre, nous pouvons nommer certains auteurs anglais qui ont publiés en français (Vatheck par William Beckford ou Essai sur la littérature par Edward Gibbon). À partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'influence du français à Russie a été aussi forte que la première revue littéraire *Le Caméléon* a été rédigée en français.

---

<sup>64</sup> REY, Alain, Frédéric DUVAL et Gilles SIOUFFI. *Mille ans de langue française, histoire d'une passion, tome I. Des origines au français moderne.* p. 581-582.

<sup>65</sup> Idem., p. 582.

<sup>66</sup> HUCHON, p. 196-197.

<sup>67</sup> Idem., p. 203.

Tous ces auteurs et leurs ouvrages écrits en français ont influencé les vocabulaires anglais et russe.<sup>68</sup>

C'est aussi grâce à la colonisation, que le français s'est diffusé hors du territoire de France. « La révocation de l'édit de Nantes (1685)<sup>69</sup> a entraîné une forte émigration en Europe et vers le Nouveau Monde. La colonisation, oeuvre essentiellement de colons de l'Ouest français, important une langue marquée des dialectismes de ces régions, implante le français en Acadie, au Canada, dans les Antilles, dans l'océan Indien, au Sénégal. Dans les sociétés esclavagistes apparaissent les créoles qui correspondent au français des colons parlé par les esclaves. »<sup>70</sup> Les Français ont apporté leur langue et ont créé des foyers de culture française en Allemagne et en Autriche. Cette émigration consécutive à la Révolution a été importante parce qu'elle a eu de l'influence sur le développement de l'enseignement du français dans les pays tels que l'Angleterre, l'Allemagne ou la Russie.<sup>71</sup> Les conflits coloniaux franco-anglais ont eu par conséquent que la France a perdu plusieurs de ses colonies. Durant ces conflits de la guerre de Sept Ans, l'Angleterre s'est emparé du Canada, d'une partie des Antilles et des comptoirs indiens. Néanmoins, le traité de Paris de 1763 a permis à la France de garder les cinq comptoirs indiens et les principales îles des Antilles qui comportent Martinique, Guadeloupe, Sainte-Lucie et l'ouest de Saint-Dominique.<sup>72</sup>

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le français a été bien considéré comme la langue internationale. Elle est resté la langue de la diplomatie. Parmi les documents importants nous pouvons mentionner la Triple-Alliance de 1887<sup>73</sup>, qui est rédigée en français. Pendant ce siècle, des Jeux olympiques ont été établis par Pierre de Coubertin en 1896 et le français est avec l'anglais la langue officielle. Il faut remarquer que le fait dominant dans l'évolution de la langue française comme langue internationale a été l'importance de la colonisation. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, France

---

<sup>68</sup> HUCHON, op. cit., p. 216.

<sup>69</sup> Après la revocation de l'édit de Nantes, beaucoup de protestants français ont quitté la France, parce que le culte protestant a été interdit. *Gallica*. [en ligne]. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/essentiels/repere/revocation-edit-nantes-1685>.

<sup>70</sup> HUCHON, op. cit., p. 201

<sup>71</sup> Idem., p. 206

<sup>72</sup> Idem., p. 217-218

<sup>73</sup> Le pacte défensif entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie (1882-1915). *Le Parisien*. [en ligne], [Consulté le 31 juillet 2020]. Disponible sur : <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/triple%20alliance/fr-fr/>.

a acquis plusieurs territoires d'outre-mer ce qui lui assure une diffusion mondiale.<sup>74</sup> Les colonies françaises s'est étendues en Afrique (au Magreb, Gabon, Côte d'Ivoire, Sénégal, à Madagascar), en Asie du Sud-Est (Vietnam, Cambodge et Laos) et dans le Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie, Wallis-et-Futuna, Vanuatu). Même si cet empire qui a été consolidé au début du XXe siècle, a été perdu, les pertes territoriales n'ont pas forcément signifié les pertes pour la langue française sur les territoires concernés.<sup>75</sup>

---

<sup>74</sup> HUCHON, p. 229-230.

<sup>75</sup> RICKARD, p. 120.

## **5 Le français contemporain du XIXe siècle jusqu'à nos jours**

Dans ce chapitre, nous allons présenter le terme francophonie et les autres organisations francophones. Dans ce temps, nous pouvons considérer la langue française comme une langue de la diplomatie et elle se classe parmi les langues qui jouent un rôle le plus important en relations internationales. Enfin, nous allons découvrir que l'apparition des médias, des réseaux sociaux et la musique contemporaine ont aussi de l'influence sensible sur le français.

### **5.1 La francophonie**

La francophonie est un terme connu dans le monde entier. Dans les sous-chapitres suivants, nous allons le définir, puis nous allons introduire sa petite histoire et nous allons présenter les organisations francophones.

#### **5.1.1 Qu'est-ce que c'est la francophonie**

Ce n'est qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'apparaît le fameux terme francophonie. Désignant l'ensemble du monde francophone, c'est-à-dire des pays dont la langue parlée est le français et leurs citoyens, cette appellation est révélatrice d'un sentiment commun, partagé entre tous les francophones. Ceux derniers se rendent compte de ce moyen qui non seulement facilite leur communication, mais qui contribue également à un enrichissement culturel.<sup>76</sup>

Ce terme a été créé par le géographe Onésime Reclus et il a été « resurgit en 1962 dans la revue *Esprit*, sous la plume de Léopold Sedar Senghor. Très vite, d'autres hommes politiques s'en emparent ; le prince Norodom Sihanouk (Cambodge), les présidents Habib Bourguiba (Tunisie), Charles Hélou (Liban), Hamani Diori (Niger). »<sup>77</sup> En 1984, le Haut Conseil de la francophonie est créé, afin

---

<sup>76</sup> *Organisation internationale de la francophonie*. [en ligne], [Consulté le 5 août 2020]. Disponible sur: <https://www.francophonie.org/une-histoire-de-la-francophonie-23>.

<sup>77</sup> PICOCHÉ, J., MARCHELLO-NIZIA, CH., op. cit., p. 164-165.

de réunir des personnages francophones (aussi bien français qu'étrangers), pour promouvoir le rôle et l'importance du français sur le continent européen et au-delà.<sup>78</sup>

### 5.1.2 Petite histoire de la francophonie

Les premiers pas de la création d'une organisation à la fin de la promotion de la langue française datent de 1960, où la première institution intergouvernementale francophone s'est formée lors de la *Conférence des Ministres de l'Éducation* (Confemen). Au départ, elle a regroupé 25 pays qui se réunissaient tous les deux ans « pour tracer les orientations en matière d'éducation et de formation au service du développement. Les universitaires s'en mêlent à leur tour en créant, une année plus tard, l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française, qui deviendra, en 1999, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), l'un des opérateurs spécialisés de la Francophonie. »<sup>79</sup> Enfin, ce mouvement s'est élargi en coopération parlementaire et il s'est développé en association internationale en 1967 qui est devenue *l'Assemblée parlementaire de la Francophonie* (APF) en 1997.

Une liste complète de toutes les associations francophones serait trop longue. Nous pouvons néanmoins mentionner certaines parmi eux qui se sont mis en place dans les années soixante. Premièrement, la *Fédération du français universel* fondée en 1964 qui organise des *Biennales pour la défense et l'expansion de la langue française*.

Deuxièmement, le *Conseil international de la langue française* (CILF) fondée en 1968 avec *l'Agence de coopération culturelle et technique* (ACCT), coopèrent et travaillent sur des publications bilingues, des dictionnaires, des ouvrages didactiques et plusieurs manuels. Puis, ils s'occupent de l'éducation, des programmes de télévision éducatives et ils ont pour mission de conserver les cultures menacées.<sup>80</sup>

---

<sup>78</sup> PICOCHÉ, J., MARCHELLO-NIZIA, CH., op. cit., p. 164-165.

<sup>79</sup> *Organisation internationale de la francophonie* [en ligne], [Consulté le 5 août 2020]. Disponible sur: <https://www.francophonie.org/une-histoire-de-la-francophonie-23>.

<sup>80</sup> PICOCHÉ, J., MARCHELLO-NIZIA, CH., op. cit., p. 165.

Troisièmement, en 1969, la *Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports* (Conféjes) a été créée et elle est avec la *Confemen* la deuxième conférence ministérielle permanente de la Francophonie. Le projet francophone a évolué sans cesse. En 1998, l'ACCT est devenue *l'Agence intergouvernementale de la Francophonie*, qui est devenue *l'Organisation internationale de la Francophonie* (OIF) en 2005.<sup>81</sup>

### **5.1.3 L'Organisation internationale de la Francophonie et les autres coopérations institutionnelles francophones**

L'OIF a pour l'objectif de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique. Pour ces actions, en 2017, l'OIF s'est dotée d'un dispositif de *l'Observatoire de la langue française*.<sup>82</sup> « L'Observatoire de la langue française recueille et analyse des données sur la situation du français par pays, par secteur d'activité et dans les organisations internationales afin de pouvoir disposer de statistiques fiables sur la place et les usages de cette langue dans le monde. »<sup>83</sup>

Par ailleurs, comme indiqué sur son site web, l'OIF a pour mission de « promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme, appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche et développer la coopération économique au service du développement durable ». <sup>84</sup> D'après le dernier rapport de l'Observatoire de la langue française publié en 2018, la Francophonie englobe à peu près 300 millions de locuteurs, répartis sur les cinq continents. Ensuite, c'est un dispositif institutionnel qui se voue à mettre en œuvre une « coopération politique, éducative, économique et culturelle au sein des 88 États et gouvernements »<sup>85</sup> de l'OIF. En 1997, ce dispositif est fixé par la Charte de la Francophonie.

---

<sup>81</sup> *Organisation internationale de la francophonie [en-ligne]*, [Consulté le 6 août 2020]. Disponible sur: <https://www.francophonie.org/une-histoire-de-la-francophonie-23>.

<sup>82</sup> *Organisation internationale de la francophonie [en-ligne]*, [Consulté le 5 août 2020]. Disponible sur: <https://www.francophonie.org/la-francophonie-en-bref-754>.

<sup>83</sup> *Organisation internationale de la francophonie, La langue française et diversité linguistique [en-ligne]*, [Consulté le 5 août 2020]. Disponible sur: <http://observatoire.francophonie.org/l-observatoire-de-la-langue-francaise/>.

<sup>84</sup> *Organisation internationale de la francophonie [en-ligne]*, [Consulté le 5 août 2020]. Disponible sur: <https://www.francophonie.org/la-francophonie-en-bref-754>.

<sup>85</sup> *Idem*.

Enfin, la coopération multilatérale francophone a été mise en œuvre : L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) qui a pour mission d'encourager l'apprentissage du français, la chaîne TV5MONDE qui continuellement permet un accès à des programmes en français, l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et l'Université Senghor d'Alexandrie.<sup>86</sup>

## 5.2 Le français dans les relations internationales

Malgré le fait que le français a perdu son hégémonie au cours de temps, il a conservé son prestige à travers le monde. En 1945 le français obtient le même statut que l'anglais à l'ONU<sup>87</sup> et dans ses institutions spécialisées. Il est devenu la langue de travail et la langue officielle avec l'anglais, l'espagnol, le russe, le chinois et l'arabe.<sup>88</sup> « Sa place seconde langue paraît solide dans nombre des organisations non gouvernementales dont beaucoup ont été créées et entretenues par la France. Enfin, considérable potentiel de soutien à sa langue, celle-ci accueille 8 % des congrès internationaux et près de 66 % de ceux qui se tiennent en Europe, Paris tenant le premier rang. »<sup>89</sup> Pour donner les exemples les plus importants, la langue française joue certainement un grand rôle dans les organisations européennes comme l'Union européenne (UE), l'ONU ou la Cour de Justice de l'UE.

Comme nous avons déjà mentionné, le français a été diffusé et enseigné hors de France déjà depuis la période du Moyen Âge. La langue et la culture sont enseignées aussi dans les pays qui ne sont pas entièrement francophones grâce à des associations qui ont été créées pour la diffusion de la langue française. Parmi les acteurs privés laïcs, nous pouvons mentionner l'Alliance française fondée en 1883.<sup>90</sup>

---

<sup>86</sup> *Organisation internationale de la francophonie [en-ligne]*, [Consulté le 5 août 2020]. Disponible sur: <https://www.francophonie.org/la-francophonie-en-bref-754>.

<sup>87</sup> L'Organisation des Nations Unies est une organisation internationale fondée en 1945. Aujourd'hui, elle compte 193 États Membres. La mission et le travail des Nations Unies sont guidés par les objectifs et principes énoncés par sa Charte fondatrice. *Nations Unies*. [en ligne]. [Consulté le 8 août 2020]. Disponible sur : <https://www.un.org/fr/sections/about-un/overview/index.html>.

<sup>88</sup> PICOCHÉ, J., MARCHELLO-NIZIA, CH., op. cit., p. 159.

<sup>89</sup> Idem., p. 159.

<sup>90</sup> Idem., p. 160.

### 5.3 Le français et des médias

Il est bien évident, que le développement de l'industrie électronique et les médias ont l'influence forte sur la langue française contemporaine. Ce développement l'a permis l'élargissement du vocabulaire. Nous imaginons naturellement la télévision et l'Internet, mais il y avait la radio ou plus tôt la T.S.F.<sup>91</sup> Ce sigle, qui signifie Téléphonie Sans Fil, a été utilisé autrefois pour parler de la radio. En 1921, ces postes récepteurs de la radio ont été exposés pour la première fois à la Foire de Paris. Ensuite, en 1939, le mouvement s'est amplifié et a compté à peu près 5 millions de postes récepteurs sur une population de 41 millions d'habitants. Le mot radio a commencé à prendre le pas sur le sigle T.S.F. probablement à la même époque.<sup>92</sup> « Ainsi, depuis le début des années 30, des gens, qui jusque-là avaient toujours entendu prononcer le français uniquement avec l'accent de leur région natale, se trouvent quotidiennement exposés à écouter de nouvelles façons de parler venues d'ailleurs et prononcées avec un autre accent. Le français entendu à la radio va désormais influencer la langue de tous. »<sup>93</sup>

À côté de la radio, depuis les années 60, la télévision a pris une place centrale dans la vie et elle a ainsi été une partie importante dans l'évolution du français.<sup>94</sup> Le progrès qu'il s'agit de la création des terminologies nouvelles se manifeste dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Dans ce temps, beaucoup des termes nouveaux, qui sont liés au développement de technologies, ont été ajoutés aux dictionnaires. Par exemple « Entre les deux éditions du Grand Robert (1964-1985), les mots commençant par *télé-* passent de deux à dix pages, ceux en *micro-* de une page et demie à huit. »<sup>95</sup>

Surtout la fin du XX<sup>e</sup> siècle a apporté beaucoup de changements dans la langue française concernant le développement des médias nouveaux et le progrès électrotechnique. Avec l'apparition de l'Internet, nous trouvons plusieurs mots nouveaux en français. Ce sont principalement les mots qui sont créés par francisation

---

<sup>91</sup> WALTER, H., op. cit., p.151.

<sup>92</sup> Idem.

<sup>93</sup> Idem., p. 152.

<sup>94</sup> Idem.

<sup>95</sup> PICOCHÉ, op. cit., p.362.



des anglicismes. Quand nous parlons du présent, entre les années 2017 et 2019, les mots comme: *défaçage, flasher, QR code, phablette, bloqueur, autocomplétion, mapping vidéo, gameur, etc.*<sup>96</sup> ont été ajoutés. Ainsi, quand les nouveaux médias, les réseaux sociaux ont été créés est devenus très populaires presque parmi tous les générations (mais toujours les jeunes sont dominants), ce fait a apporté les mots comme : *youtubeur, influenceur, émoji, googliser, liker, twitosphère, retweeter,...* et les emprunts anglais : *fanfiction, notification, vlog, gif, e-sport, etc.*<sup>97</sup>

Ce que nous pouvons aussi mentionner, c'est l'influence de la musique française sur l'évolution de la langue courante. Surtout les nouveaux genres comme le hip-hop et la musique du rap. Là nous pouvons noter qu'il s'agit aussi de l'évolution interne du français commune. « Cela peut ainsi paraître contre-intuitif, mais oui, la langue de Maître Gims est très forte pour se renouveler de l'intérieur. Néologismes (antépisode, grossophobie, écolabélisé, souplex, vapoteuse...), mots composés (seul-en-scène, pollueur-payeur), acronymes (REP, ZAD), ou encore antonomases (bisounours, fraises mara, parkour) : son inventivité formelle est indéniable. »<sup>98</sup> Dans ce type de la musique, ce langage a l'air différent. C'est parce que dans les textes les différentes cultures se mélangent. Certaines mots sont empruntés à l'arabe, certains à des expressions d'Europe de l'est. Un grand nombre de termes sont entrés dans le langage courant, par exemple : *daron* qui signifie *père* ou *kauf* qui signifie *policier*. Comme la linguiste Aurore Vincenti précise : « Ces mots appartiennent au registre dit populaire. Ce sont des petits miracles de la langue, employés par la jeunesse mais pas que ! »<sup>99</sup>

Il ne fait aucun doute que la langue d'aujourd'hui est en train de se développer non seulement en raison des nouvelles technologies, mais aussi des nouvelles tendances dans le monde.

---

<sup>96</sup> LE MONDE, *D'où viennent les nouveaux mots de la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020], Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/03/22/d-ou-viennent-les-nouveaux-mots-de-la-langue-francaise\\_5439961\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/03/22/d-ou-viennent-les-nouveaux-mots-de-la-langue-francaise_5439961_4355770.html).

<sup>97</sup> TV5Monde Info, *Musique : comment le rap et le hip-hop font évoluer la langue française? [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020], Disponible sur : <https://information.tv5monde.com/culture/musique-comment-le-rap-et-le-hip-hop-font-evoluer-la-langue-francaise-297874>.

<sup>98</sup> LE MONDE, *D'où viennent les nouveaux mots de la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020].

<sup>99</sup> TV5Monde Info, *Musique : comment le rap et le hip-hop font évoluer la langue française? [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020].

## 6 Les emprunts

Comme nous avons déjà mentionné, le français a été influencé par les autres langues avec lesquelles il a été en contact. Certains mots ont été apportés des langues anciennes. Au cours de la période moyenne, surtout à la période de la Renaissance, beaucoup de mots ont été empruntés à l'italien, espagnol ou arabe. Dans la période moderne de la langue française nous trouvons beaucoup d'emprunts à l'anglais (les anglicismes) qui sont utilisés abondamment en français contemporain. Tout d'abord, il faut expliquer qu'est-ce que c'est le terme emprunt, nous allons donc proposer plusieurs définitions. Ensuite, nous allons mentionner les pays dont proviennent la plupart des emprunts en générale.

### 6.1 Comment définir « l'emprunt »

Généralement, nous pouvons dire que les mots d'emprunts sont les mots d'origine étrangère qui sont « empruntés » et utilisés dans la langue correspondante, dans notre cas en français. Pour donner les définitions plus spéciales, nous trouvons les suivantes :

Premièrement, d'après Niklas-Salminen : « L'emprunt fait partie des procédés par lesquels on enrichit le lexique d'une langue. Il consiste à faire apparaître dans un système linguistique un mot provenant d'une autre langue. »<sup>100</sup>

Deuxièmement, d'après Alise Lehman et François Martin-Berthet, nous parlons des mots empruntés aux autres langues comme des « mots qui gardent leur forme d'origine ou subissent de petites modifications pour s'adapter au système français ». <sup>101</sup>

Et enfin, d'après la dictionnaire en-ligne Larousse : « L'emprunt est un facteur considérable d'enrichissement lexical. Le vocabulaire français compterait plus de 2 500 emprunts provenant pour une large part de l'italien (plus de 800, surtout aux XVIIe et XVIIIe s.) et de l'anglais (environ 700, surtout aux XIXe et XXe s.) » <sup>102</sup>

---

<sup>100</sup> NIKLAS-SALMINEN, A., *La lexicologie*, p. 83.

<sup>101</sup> LEHMAN Alise, MARTIN-BERTHET François, *Introduction à la lexicologie*, p.110.

<sup>102</sup> LAROUSSE. *Larousse.fr : encyclopédie et dictionnaires gratuits en ligne [en ligne]*. [Consulté le 7 août 2020]. Disponible sur : <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/emprunt/187233>.

## 6.2 L'origine des emprunts

Quand nous examinons la carte de l'Europe, nous pouvons remarquer que la plupart de mots qui ont été transmis à la langue française sont venus de pays voisins de la France, surtout la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas et l'Italie.<sup>103</sup>



La source<sup>104</sup>

<sup>103</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 25 juillet 2020]. Disponible sur :

[https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

<sup>104</sup> Idem.

Pour exemple, nous pouvons voir le nombre d'emprunts sur ce tableau:

Grande-Bretagne (anglais)	2515	Russie (russe)	97
Italie (italien)	1198	Suède (suédois)	24
Allemagne (allemand)	546	Norvège (norvégien)	16
Espagne (castillan + catalan)	476	Pologne (polonais)	15
Pays-Bas (néerlandais)	249	Danemark (danois)	7
Portugal (portugais + galicien)	117	République tchèque (tchèque)	8

La source<sup>105</sup>

---

<sup>105</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 25 juillet 2020]. Disponible sur : [https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

## LA PARTIE PRATIQUE

Dans la partie pratique de ce mémoire de licence, nous allons élaborer un petit glossaire des emprunts. L'objectif principal de la partie pratique est donc de sélectionner les emprunts qui sont utilisés souvent dans le domaine de commerce correspondant à nos études. Étant donné que l'anglais est considéré comme la première langue commerciale dans le monde, nous trouvons la plupart des termes utilisés dans ce domaine parmi les anglicismes. Néanmoins, nous trouvons certains emprunts apportés des langues anciennes ainsi que les emprunts apportés des autres langues modernes (de l'italien, du néerlandais, de l'arabe ou du persan). Nous allons classer les emprunts selon leur origine et nous allons compléter chaque terme avec la traduction en tchèque et la définition en français. Nous allons puiser tous ces emprunts à l'ouvrage *L'aventure des mots français venus d'ailleurs* par Henriette Walter et aux sources électroniques où nous allons rechercher seulement les termes qui correspondent au domaine de commerce. Pour ajouter les définitions nous allons utiliser les dictionnaires en ligne *Larousse* et *Le Robert*. Nous allons aussi traduire les emprunts vers le tchèque en utilisant le dictionnaire *Lingea*.

## 7 Glossaire <sup>106</sup>

### 7.1 Les emprunts aux langues anciennes

Cette partie du glossaire contient les emprunts apportés des langues anciennes. Nous trouvons certains termes utilisés dans le domaine commercial parmi les langues comme : le gaulois, le latin, le grecque ancien et le francique.

#### GAULOIS <sup>107</sup>

##### **Budget m.**

= státní rozpočet

Ensemble des comptes qui décrivent, pour une année civile, toutes les ressources et toutes les charges de l'État, des autres collectivités publiques et des établissements publics.

#### LATIN <sup>108</sup>

##### **Curriculum vitae (CV) m.**

Ensemble des indications concernant l'état civil d'un candidat à un poste, ses diplômes, son expérience professionnelle, etc. ; dossier comportant ces indications.

= životopis

---

<sup>106</sup> LAROUSSE. *Larousse.fr : encyclopédie et dictionnaires gratuits en ligne [en-ligne]*. [Consulté le 8 août 2020]. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/>.

LINGEA. *Slovníky lingea [en-ligne]*. [Consulté le 8 août 2020]. Disponible sur : <https://slovniky.lingea.cz/>.

LE ROBERT. *Le Robert Dico en ligne [en-ligne]*. [Consulté le 8 août 2020]. Disponible sur : <https://dictionnaire.lerobert.com/>.

<sup>107</sup> WALTER, Henriette, L'aventure des mots français venus d'ailleurs, p. 38.

<sup>108</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en-ligne]*. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur : [https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

**Fabrique f.**

= továrna

Établissement industriel ayant pour objet de transformer les matières premières en produits manufacturés susceptibles d'être livrés au commerce.

**Marché m.**

= obchod, trh

Lieu public, couvert ou en plein air, où l'on vend un type de marchandise.

GRECQUE <sup>109</sup>

**Boutique f.**

= obchod, butik

Local où se tient un commerce de détail, où exerce un artisan.

**Catalogue m.**

= katalog

Document, illustré ou non, qui présente ou recense un ensemble d'articles ou de services qu'un commerçant propose à la vente.

**Machine f.**

= stroj, zařízení

Appareil ou ensemble d'appareils capable d'effectuer un certain travail ou de remplir une certaine fonction, soit sous la conduite d'un opérateur, soit d'une manière autonome.

---

<sup>109</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur : [https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

## **Schéma m.**

= plán, náčrt

Grandes lignes, points principaux qui permettent de comprendre un projet, un ouvrage, etc. : Schéma de la réorganisation d'un service.

FRANCIQUE <sup>110</sup>

## **Gagner**

= vydělat (peníze)

Toucher, percevoir de l'argent pour une opération : Gagner 100 euros sur la vente d'un meuble.

Percevoir de l'argent comme rémunération d'un travail : Gagner un salaire convenable.

---

<sup>110</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur : [https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).



## 7.2 Les emprunts aux langues modernes

La plupart des emprunts ont été apportée des langues modernes. Nous allons les diviser en trois parties : les langues de l'Orient et de la Méditerranée (les emprunts arabes et persans), les langues d'Europe (emprunts à l'italien et au néerlandais) et puis les anglicismes qui font la plus grande partie de termes choisis.

### 7.2.1 Langues de l'Orient et de la Méditerranée<sup>111</sup>

ARABE

#### **Chiffre m.**

= číslice, počet

Chacun des symboles ou caractères servant à écrire les nombres dans un système de numération.

Montant d'une somme, total d'une évaluation : Le chiffre de la population parisienne.

#### **Magasin m.**

= prodejna

Établissement de commerce plus ou moins important, où l'on vend des marchandises en gros ou au détail.

#### **Zéro m.**

= nula

Valeur, quantité, grandeur numérique nulle : Sa fortune est réduite à zéro.

---

<sup>111</sup> WALTER, Henriette, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, p. 120-132.

PERSAN

**Bazar m.**

= tržiště (v zemích Orientu), obchod

En Orient, marché public en plein air ou sous de vastes galeries couvertes ; souk.

**7.2.2 Langues d'Europe**

NÉERLANDAIS<sup>112</sup>

**Frelater**

= šidit, ředit (alkohol)

Mêler une substance, un produit de substances étrangères.

**Fret m.**

= dopravné, náklad

Prix du transport de marchandises par air, par mer, par navigation intérieure ou par route ; le transport lui-même.

**Dock m.**

= dok, přístavní skladiště

Dépôt, magasin ou hangar servant au stockage de matériaux en des lieux appropriés à leur déchargement, à leur manutention, etc.

---

<sup>112</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur : [https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

## ITALIEN

### **Banque f.** <sup>113</sup>

= banka

Établissement financier qui, recevant des fonds du public, les emploie pour effectuer des opérations de crédit et des opérations financières, et est chargé de l'offre et de la gestion des moyens de paiement.

### **Banqueroute** <sup>114</sup>

= krach, úpadek (podniku)

Délit commis par un débiteur (commerçant, artisan, dirigeant d'une entreprise privée ou ses représentants) qui, après l'ouverture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaires et à la suite d'agissements irréguliers ou frauduleux, est en état de cessation de paiements.

### **Crédit** <sup>115</sup>

= kredit, půjčka

Autorisation de dépenses accordée par les autorités qui établissent, votent ou règlent les budgets ; somme ainsi allouée : La bibliothèque dispose d'un crédit de dix mille euros.

Acte par lequel une banque ou un organisme financier effectue une avance de fonds ; délai accordé pour un remboursement ; montant de l'avance.

### **Trafic m.** <sup>116</sup>

= nelegální obchodování

Commerce illicite, honteux et clandestin : Trafic d'armes.

---

<sup>113</sup> WALTER, Henriette, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, p. 139.

<sup>114</sup> Idem.

<sup>115</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 10 août 2020]. Disponible sur :

[https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

<sup>116</sup> Idem.

**Tarif m.**<sup>117</sup>

= ceník, sazebník

Tableau du prix des produits ou des services, du montant des taxes et impôts.

### 7.2.3 Les anglicismes

**Best-seller m.**<sup>118</sup>

= bestseler, trhák

Livre à forte vente ; grand succès de librairie.

Gros succès commercial.

**Boss m.**<sup>119</sup>

= šéf, vedoucí

Chef d'entreprise, patron.

**Business m.**<sup>120</sup>

- Un mot d'origine chinoise (pidgin) qui a été apporté au français par l'intermédiaire de l'anglais.

= byznys

Activité consacrée aux affaires financières et commerciales.

---

<sup>117</sup> WALTER, Henriette, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, p. 139.

<sup>118</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur :

[https://www.axl.cefanelaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefanelaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

<sup>119</sup> Idem.

<sup>120</sup> WALTER, H., op. cit., p. 190.

**Deal m.** <sup>121</sup>

= obchod

Marché, arrangement, échange : Proposer un deal à quelqu'un.

**Feed-back m.** <sup>122</sup>

= zpětná vazba

Réaction, action en retour – rétroaction

**Designer m.** <sup>123</sup>

= návrhář

Spécialiste du design.

**Discount m.** <sup>124</sup>

= sleva

Rabais sur un prix.

**Drugstore m.** <sup>125</sup>

= nákupní centrum

Ensemble formé d'un bar, d'un café-restaurant, de magasins divers (pharmacie, journaux, etc.).

---

<sup>121</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur : [https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

<sup>122</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur : [https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

<sup>123</sup> Henriette, *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*, p. 191

<sup>124</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur :

[https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

<sup>125</sup> Idem.

**Ferry-boat m.** <sup>126</sup>

= trajekt

Bateau servant au transport des voyageurs et de leur voiture.

**Lobby m.** <sup>127</sup>

= nátlaková skupina

Synonyme de groupe de pression.

**Low-cost (adjectif)** <sup>128</sup>

= nízkonákladový

À bas prix.

**Mailing m.** <sup>129</sup>

= reklama zasílaná poštou

Prospection d'un marché par envoi postal d'un prospectus rédigé sous l'apparence d'une missive personnelle.

**Package m.** <sup>130</sup>

= balíček výrobků

Ensemble de marchandises ou de services, proposés groupés à la clientèle sans qu'il soit possible de les dissocier.

---

<sup>126</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur : [https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

<sup>127</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur : [https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

<sup>128</sup> Académie française [en ligne]. [Consulté le 10 août 2020]. Disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/low-cost>.

<sup>129</sup> WALTER, H., op. cit., p.192.

<sup>130</sup> Idem., p. 191.

**Partenaire m.**<sup>131</sup>

- exemple d'un mot d'origine anglais qui a été conformé aux habitudes de l'orthographe française (partner – partenaire).

= obchodní partner

Personne, groupe, pays avec lesquels on est en relation à l'intérieur d'un ensemble social, économique, etc. : Nos partenaires du Marché commun.

**Shopping m.**<sup>132</sup>

= nakupování

Action de se rendre dans les magasins pour regarder les vitrines, les étalages et faire des achats.

**Showroom m.**<sup>133</sup>

= výstavní hala

Local où un industriel, un commerçant, un couturier, etc., montre au public ses nouveaux produits. (Au Québec, on dit une salle de montre.)

**Sit-in m.**<sup>134</sup>

= protestní stávka (obsazením veřejného místa)

Manifestation non violente consistant, pour les participants, à rester assis sur la voie publique.

---

<sup>131</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur : [https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

<sup>132</sup> Idem.

<sup>133</sup> WALTER, H., op. cit., p. 191.

<sup>134</sup> Idem., p. 191.

### **Sponsor m.**<sup>135</sup>

= sponzor

Particulier ou entreprise qui finance une manifestation, une épreuve sportive, culturelle — ou un de ses participants — dans un but publicitaire.

### **Start-up f.**<sup>136</sup>

= začínající podnik, startup

Jeune entreprise innovante, notamment dans le secteur des nouvelles technologies.

### **Workshop m.**<sup>137</sup>

= dílna, ateliér, seminář

Atelier m.

Nom que prirent aux États-Unis et en Angleterre plusieurs écoles théâtrales d'avant-garde.

Nous présumons que tous ces anglicismes sont souvent utilisés dans le monde des affaires afin de faciliter la communication entre les nationalités diverses. Néanmoins, dans les certains cas, les Français préfèrent l'emploi des équivalents français. Par exemple, il y a les recommandations officielles pour : *jeune pousse*<sup>138</sup> au lieu de *start-up*, *le rabais/la réduction*<sup>139</sup> au lieu de *discount* ou à *coûts réduits/à bas prix*<sup>140</sup> au lieu de *low-cost*.

---

<sup>135</sup> LECLERC, *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur : [https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

<sup>136</sup> Idem.

<sup>137</sup> Idem.

<sup>138</sup> LAROUSSE. *Larousse.fr : encyclopédie et dictionnaires gratuits en ligne [en ligne]*. [Consulté le 10 août 2020]. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/>.

<sup>139</sup> Académie française. *[en ligne]*. [Consulté le 10 août 2020]. Disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/discount>.

<sup>140</sup> Académie française. *[en ligne]*. [Consulté le 10 août 2020]. Disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/low-cost>.



## 8 Conclusion

Ce mémoire de licence traite de l'évolution de la langue française à partir du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Ce travail avait pour l'intention de présenter les tournants principaux dans l'histoire de l'évolution du français et de montrer comment la langue française évoluait au cours des siècles.

Au début, pour présenter notre thème avec clarté, nous avons introduit les origines de la langue française et les autres langues vernaculaires qui ont influencé cette langue ancienne qui est devenue plus tard le français tel qu'on le connaît aujourd'hui. Ensuite, nous nous sommes focalisés sur la période du Moyen Age qui a apporté beaucoup de modifications à la grammaire, à la prononciation mais aussi certainement au vocabulaire. Nous avons vu que la langue française n'a pas toujours été unifiée et qu'il y avait les dialectes formés sur le territoire de France. Plus tard, avec création de l'Académie française, la langue a été codifiée et sa standardisation a duré jusqu'à la période révolutionnaire. Pendant la période du classicisme, nous avons mentionné l'apparition des dictionnaires parmi lesquels nous avons relevé les dictionnaires les plus connus (Dictionnaire de l'Académie ou Larousse). Ce que nous pouvons considérer comme un fait remarquable, c'est la diffusion du français en dehors de la France, qui a commencé vers le XIII<sup>e</sup> siècle et a continué à se diffuser dans toute l'Europe.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, nous parlons de la langue française comme de la langue de culture et d'enseignement en Europe. Puis, au XIX<sup>e</sup> siècle, le français est devenu une langue internationale et grâce aux territoires d'outre-mer que la France a acquis, nous pouvons parler d'une diffusion mondiale. Nous avons remarqué que cette diffusion a formée le monde dit francophone. Nous avons donc défini le terme Francophonie qui englobe aujourd'hui à peu près 300 millions de locuteurs. Puis, nous avons présenté certaines institutions européennes dans lesquelles la langue française joue un rôle important. Enfin, nous avons mentionné qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le lexique français s'est enrichi grâce au développement technique et au cours des siècles derniers, le lexique français est aussi influencé par des médias. Surtout au XXI<sup>e</sup> siècle, avec un progrès énorme de la technologie, qui est utilisée

presque partout, nous avons remarqué que le français a accepté beaucoup de mots utilisés sur les réseaux sociaux ou dans la musique contemporaine.

Tous ces mots font aujourd'hui partie du langage courant. La grande partie de ces mots sont les emprunts d'anglais. Tous les mots empruntés (les emprunts) ont été ajoutés dans le langage et puis dans les dictionnaires. Nous nous sommes focalisés sur ce sujet dans le dernier chapitre et puis dans la partie pratique de notre mémoire.

L'objectif principal de notre mémoire était donc de décrire les étapes importantes de l'évolution de la langue française, puis de s'intéresser plus en détail à la période du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Pour décrire les étapes principales de l'évolution du français avec objectivité, nous avons puisé aux sources différentes, principalement aux œuvres littéraires portant sur l'histoire de la langue française, aux livres de lexicologie, et puis aux différentes sources électroniques. Dans la partie pratique nous avons eu pour l'objectif de présenter les emprunts du domaine du commerce, ce que nous avons réalisé en élaborant un petit glossaire à la fin de notre mémoire. Tous les termes du glossaire ont été puisés au livre de Henriette Walter puis aux sources électroniques où nous avons sélectionné seulement les mots correspondant au thème du commerce. Nous avons complété tous ces termes avec les traductions en tchèque et les définitions en français puisés aux dictionnaires en ligne Larousse et Le Robert.

En conclusion, nous pouvons constater que l'évolution de la langue française est un processus intéressant et perpétuel. Il est bien évident que le français était influencé par les autres langues avec lesquelles il a été en contact. Mais également, c'est la langue française elle-même qui a de l'influence sur les autres langues, étant présentée comme une des langues les plus importantes dans le monde. Nous espérons que notre mémoire de licence pourrait être utile aux étudiants intéressés par l'histoire de la langue française et le glossaire pourrait être utile aux étudiants du français du commerce.

## 9 Bibliographie

### 9.1 Les monographies

HÉLIX, Laurence. *Histoire de la langue française*. Paris : Ellipses Édition Marketing S.A., 2011. 304 p. ISBN 928-2-7298-6470-5.

HUCHON, Mireille. *Histoire de la langue française*. Paris : Libraire Générale Française, 2011. 315 p. ISBN 978-2-253-90542-4.

KLINKENBERG, Jean-Marie. *Des langues romanes: Introduction aux études de linguistique romane*. Belgique : De Boeck Supérieur, 1999. 313 p. ISBN 2-8011-1227-5.

LEHMAN Alise, MARTIN-BERTHET François, Introduction à la lexicologie. Paris : Armand Colin Éditeur, 2007. 201 p. ISBN 978-2-200-34299-9.

NIKLAS-SALMINEN, Aïno. *La lexicologie*. Paris: Armand Colin, 1997. 187 p. Coursus. ISBN 2-200-26936-6.

PICOCHÉ, Jacqueline, MARCHELLO-NIZIA Christiane. *Histoire de la langue française*. Paris: Éditions Nathan, 1996. 396 p. ISBN 2091907693.

REY, Alain, Frédéric DUVAL et Gilles SIOUFFI. *Mille ans de langue française, histoire d'une passion, tome I. Des origines au français moderne*. Paris: Perrin, 2011, 667 p. Collection Tempus, 383. ISBN 978-226-2033-118.

RICKARD, Peter. *A History of the French Language*. London and New York : Taylor & Francis e-Library, 2003, 179 p. ISBN 0-203-73557-9

VONDRÁČEK, Antonín. *Úvod do studia francouzského jazyka*. Plzeň: Vydavatelství Západočeské univerzity, 1998, 153 p. ISBN 80-7082-448-4.

WALTER, Henriette. *L'aventure des mots français venus d'ailleurs*. Paris: Robert Laffont, 2014. 344 p. ISBN 978-2-221-14050-5.

WALTER, Henriette. *Le français dans tous les sens*. Paris: Robert Laffont, 1988. 445 p. ISBN 978-2-7578-0245-8.

## 9.2 Les sources électroniques

Canal Académie, *Les langues régionales de France : langue, dialecte et patois [en ligne]*. [Consulté le 2 août 2020]. Disponible sur : <https://www.canalacademie.com/ida6963-Les-langues-regionales-de-France-langue-dialecte-et-patois-1-20.html>.

CAPDEVILLE, Janyne. *Petite histoire de la langue française [en ligne]*. [Consulté le juin 2020], Disponible sur: [http://cis01.central.ucv.ro/litere/activ\\_st/articole\\_anale\\_lingvistica/janyne\\_capdeville.pdf](http://cis01.central.ucv.ro/litere/activ_st/articole_anale_lingvistica/janyne_capdeville.pdf).

Études littéraires, *Petite histoire des dictionnaires [en ligne]*. [Consulté le 31 juillet 2020]. Disponible sur : <https://www.etudes-litteraires.com/histoire-dictionnaires.php>.

*Gallica*. [en ligne]. [Consulté le 9 août 2020]. Disponible sur : <https://gallica.bnf.fr/essentiels/repere/revocation-edit-nantes-1685>.

*L'Académie française [en ligne]*. [Consulté le août 2020]. Disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/>.

*L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) [en ligne]*. [Consulté le juillet 2020]. Disponible sur : <https://www.francophonie.org/>.

*L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), La langue français dans le monde, 2019 [en ligne]*. [Consulté le 16 juillet 2020], Disponible sur : [http://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2020/02/Edition-2019-La-langue-francaise-dans-le-monde\\_VF-2020-.pdf](http://observatoire.francophonie.org/wp-content/uploads/2020/02/Edition-2019-La-langue-francaise-dans-le-monde_VF-2020-.pdf).

LAROUSSE. *Larousse.fr : encyclopédie et dictionnaires gratuits en ligne [en ligne]*. [Consulté le août 2020]. Disponible sur : <http://www.larousse.fr/>.

LE MONDE, *D'où viennent les nouveaux mots de la langue française [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020], Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/03/22/d-ou-viennent-les-nouveaux-mots-de-la-langue-francaise\\_5439961\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/03/22/d-ou-viennent-les-nouveaux-mots-de-la-langue-francaise_5439961_4355770.html).

*Le Parisien*. [en-ligne], [Consulté le 31 juillet 2020]. Disponible sur : <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/triple%20alliance/fr-fr/>.

LE ROBERT. *Le Robert Dico en ligne [en ligne]*. [Consulté le août 2020]. Disponible sur : <https://dictionnaire.lerobert.com/>.

LECLERC, J., *Histoire de la langue française [en ligne]*. [Consulté le 2 juin 2020], Disponible sur : <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/histlngfrn.htm>.

LECLERC, J., *Histoire de la langue française, Les emprunts et la langue française [en ligne]*. [Consulté le août 2020]. Disponible sur : [https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s92\\_Emprunts.htm](https://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm).

LECLERC, J., *Histoire du français, Renaissance [en ligne]*. [Consulté le juillet 2020], Disponible sur : [http://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST\\_FR\\_s5\\_Renaissance.htm](http://www.axl.cefano.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s5_Renaissance.htm).

LINGEA. *Slovníky lingea [en ligne]*. [Consulté le août 2020]. Disponible sur : <https://slovníky.lingea.cz/>.

Nations Unies, *En bref [en ligne]*. [Consulté le 7 août 2020], Disponible sur : <https://www.un.org/fr/sections/about-un/overview/index.html>.

TV5Monde Info, *Musique : comment le rap et le hip-hop font évoluer la langue française?. [en ligne]*. [Consulté le 9 août 2020], Disponible sur : <https://information.tv5monde.com/culture/musique-comment-le-rap-et-le-hip-hop-font-evoluer-la-langue-francaise-297874>.

Visiter Lyon, *Tourisme et actualités.[en ligne]*. [ Consulté le 20 juillet 2020]. Disponible sur : <https://www.lyon-france.net/2015/10/expression-lyonnaise.html>.

## **10 Résumé**

### **10.1 Résumé en tchèque**

Tématem této bakalářské práce je vývoj francouzského jazyka se zaměřením na dobu od 15. století po současnost. Práce je rozdělena na teoretickou a praktickou část. V teoretické části je v první kapitole krátce představen vývoj francouzského jazyka od jeho počátku, avšak v dalších kapitolách se tato práce soustředí na hlavní téma, tedy vývoj francouzštiny od 15. století až po současnou dobu. V těchto kapitolách je popsáno, jak se francouzský jazyk stal národním jazykem, jak se dále rozvíjel a šířil do celého světa. Poslední kapitoly jsou věnovány současné francouzštině a tomu, jakým způsobem se vyvíjí nadále. Předmětem praktické části jsou výpůjčky z cizích jazyků, které se používají v obchodní oblasti. Cílem této práce je popsat důležité etapy ve vývoji francouzského jazyka s důrazem na dobu od 15. století až po současnost, dále pak sestavení glosáře vybraných pojmů z oblasti obchodu.

### **10.2 Résumé en anglais**

The main topic of the bachelor thesis is the evolution of the French language from 15th century to the present. The thesis is divided into the theoretical and practical part. Firstly, the French language is briefly introduced from its origin, however in the next chapters the thesis focuses to the main topic - evolution of the French language from 15th century. In this part, we described how the French language became the national language and how it spread over the world. Last chapters focus on the evolution of contemporary French. The topic of the practical part is the loanwords from the branch of commerce. The aim of this bachelor thesis is to describe the important phases of the evolution of the French language and to compile a glossary of selected terms which belong to the branch of commerce.